



COMMUNIQUE PRESSE

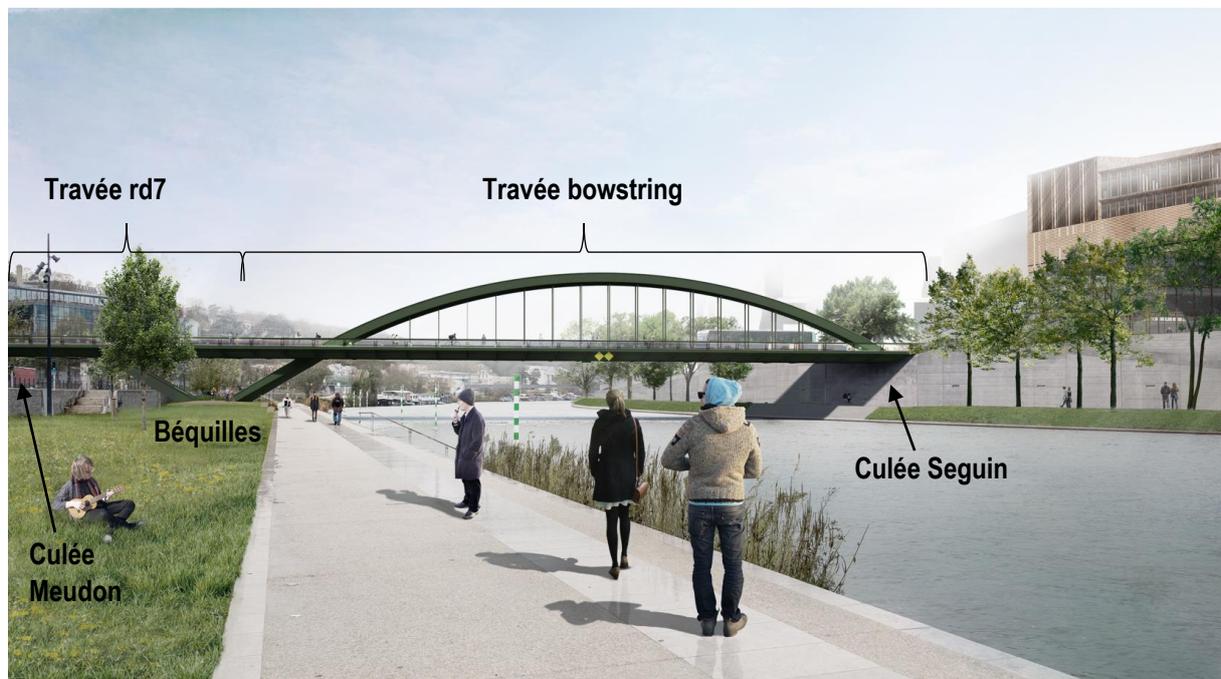
Ile Seguin : Mobilités douces et modernité pour le nouveau pont Seibert

Le pont Seibert construit en 1931 pour assurer la liaison entre les sites industriels de Renault sur la rive de Billancourt, l'île Seguin et le bas Meudon, a dû être démolé en 2018 en raison de la très forte corrosion de ses aciers.

Conçu par le groupement d'architectes RCR Architectes, prix Pritzker 2017 et l'agence AEI, ainsi que le bureau d'études Ingerop, le pont est en reconstruction depuis 2020 pour offrir aux usagers et aux riverains un balcon sur la Seine. Il préfigure une nouvelle génération d'ouvrages d'art dont l'usage n'est pas uniquement de supporter la voirie, mais d'apporter des aménités fonctionnelles pour les habitants répondant aux nouveaux usages générés par les aménagements du site et de son environnement. Le pont Seibert est une construction structurante du paysage alto-séquanais et de la Vallée de culture. Il concourt directement à l'attractivité du pôle de destination en devenir de l'île Seguin.

Cet ouvrage métallique de plus de 2000 Tonnes d'acier est constitué de deux travées. La 1^{ère} travée, en bowstring, enjambe la Seine sur 100 m environ, tandis que la 2^{de} travée, d'une longueur de 50 m au-dessus de la RD 7 s'appuie, côté Meudon, sur les deux béquilles et une culée construites à cet effet.

Le coût de sa construction s'élève à 41,5 M€ HT. Elle est financée par la Ville de Boulogne-Billancourt et la SPL Val de Seine Aménagement à concurrence de 29,5 M€HT ainsi que par le Département des Hauts-de-Seine à hauteur de 12 M€.



Trait d'union entre Meudon et l'île Seguin, il accueillera les mobilités douces et le passage d'un Bus à Haut Niveau de Services (BHNS).

La réalisation de cet ouvrage d'art participera au bon fonctionnement de la Seine Musicale, équipement culturel départemental structurant pour le territoire alto-séquanais, en permettant une accessibilité supplémentaire depuis le tramway T2 et la rive de Meudon.

Le Pont Seibert vient également compléter de nombreux aménagements départementaux en permettant la création d'une connexion aux berges de la Vallée Rive Gauche, en participant à la valorisation du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée par une nouvelle liaison fonctionnelle avec les sentiers PR n°2 et 4 et en favorisant l'interconnexion de la RD1 et de la RD 7.

Les travaux de construction (génie civil et équipements), menés par les entreprises Chantiers Modernes et Térideal, ont démarré dès mai 2020 par la réalisation de ses trois appuis, l'un sur l'Île Seguin et deux sur la rive de Meudon.

En parallèle, la fabrication de la charpente métallique, constituée de 125 tronçons, a été réalisée dans les usines de l'entreprise Baudin Châteauneuf, à Châteauneuf-sur-Loire à partir d'août 2020.

Ces tronçons ont ensuite été acheminés sur l'Île Seguin par convois exceptionnels pour y être assemblés, soudés puis mis en peinture, entre décembre 2020 et août 2021.

Jusqu'à fin octobre 2021, l'entreprise a réalisé la mise en place et le soudage des suspentes entre les arches et le tablier du pont ainsi que la construction des ouvrages provisoires pour permettre les lançages.

La pose des travées, réalisée par Baudin Châteauneuf et Sarens est prévue en deux phases : Du 10 au 12 novembre 2021, la 1ère travée sera positionnée au-dessus de la RD7 puis, du 18 au 21 novembre 2021, la 2nde travée de type « bowstring » sera installée au-dessus de la Seine. La circulation fluviale sur le petit bras de Meudon sera interrompue pendant ces opérations. Toutefois, les bateaux pourront descendre et remonter le fleuve par le Grand bras de la Seine grâce à la mise en place d'un alternat.

La fin des travaux d'aménagement du pont (équipements et aménagements) est prévue pour l'été 2022.

Avec cet ouvrage d'infrastructure à l'architecture remarquable, l'Île Seguin comptera ainsi 5 franchissements de la Seine pour accéder à ses pôles de destination culturelle et tertiaire. Le Pont Seibert reconstruit viendra ainsi compléter, le pont Renault, la passerelle vers Sèvres, le pont Daydé rénové, ainsi que la passerelle nord depuis la future gare du grand Paris Express vers la Seine Musicale, posée en août dernier.

Son ouverture au public interviendra fin 2025 avec l'achèvement des programmes de la pointe amont et de la partie centrale de l'Île Seguin.

Contact presse
Inaïsse BAGHDADI
Tel : 06 85 07 04 78

Courriel : inaisse.baghdadi@spl-valdeseine.fr

Contact presse
Hanna BARBET-CYMBLER
Tel : 01 47 29 40 37

Courriel : hbarbet-cymbler@hauts-de-seine.fr
<https://www.hauts-de-seine.fr>



RCR ARCHITECTES



INGÉROP
Inventons demain

Térideal